

S.S.I.A.P. 1

OBJECTIFS

- Préparer au diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1)
- Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

CONTENUS

LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Le feu
- Comportement au feu

SECURITE ET INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserts des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Systèmes de Sécurité incendie

ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives de sites
- Mise en situation d'intervention

PRÉ-REQUIS

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois
 Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
 Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans

PRE-SECTION

Dossier
 Entretien

PUBLIC

Salariés
 Demandeurs d'emploi
 Individuels

DURÉE

80 heures (examen compris)

DATES – DELAIS D'ACCES

Selon calendrier en cours

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maxi par session

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

LIEU DE FORMATION

Centre de Reims
 Plateaux techniques du Lycée Raymond KOPA
 3, Allée de l'Alouette – 51100 Reims

VALIDATION

Diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1) délivré à l'issue d'un examen, comportant une épreuve écrite (QCM) et une épreuve pratique (Ronde), présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant

TARIF – MODALITES DE FINANCEMENT

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi. Tarif individuel net de toutes taxes de 13 à 20 euros/heure.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction

ACCESSIBILITE - HANDICAP

Locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés – Débats
 Etudes de cas
 Mise en situation pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateau technique dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

Sans objet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen (Epreuve théorique QCM – Epreuve pratique Mise en situation)

GRETA CFA de la Marne

20, rue des Augustins - CS 30037 - 51725 REIMS CEDEX

03.26.84.55.40 – contact@gretamarne.com

SIRET : 19510035900023 - n° activité : 2151P000451 - date d'obtention : 29/10/1982

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

